

# Wanadoo vend à perte ? Aol dénonce

La filiale de France Télécom pratiquerait des tarifs anormalement bas dans certaines zones non dégroupées. Les FAI concurrents ne pourraient pas suivre.

LDCOM et Free ont été les premiers à réagir aux baisses de tarifs sur l'ADSL par France Télécom, le premier en diminuant ses prix, le second en proposant le 1024 kbits/s au prix du 512 kbits. AOL entre à son tour dans la mêlée. D'un côté avec une baisse de ses forfaits. De l'autre, avec l'annonce d'une plainte pour vente à perte contre Wanadoo auprès du Conseil de la concurrence. Une pratique interdite par le code du commerce.

La plainte devrait formellement être déposée cette semaine. Mieux : selon Stéphane Treppoz, P-DG d'AOL France, LDCOM compte d'ores et déjà se joindre à la démarche. L'intéressé est cependant moins catégorique : « On y réfléchit », mentionne-t-on simplement. Chez France Télécom, on tombe un peu des nues. Pour l'heure, la réponse à AOL est toute simple : « Wanadoo ne vend pas en dessous de ses coûts »... (suite de l'article en lien)

La source -> [www.01net.com](http://www.01net.com)

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le jeudi 25 décembre 2003**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/3911-wanadoo-vend-a-perte-aol-denonce.html>